

Le magazine d'information de Montréal-La-Cluse - N°5 - Décembre 2016

 **DOSSIER : Le 50^{ème} anniversaire des Montréal de France**
Pages 4/5





Chers Montréalais(es)

« Mon Mag' » n° 5 a décidé de consacrer son dossier à la célébration du 50^{ème} anniversaire de l'association des Montréal de France. Ceux qui ont eu le loisir d'y participer ont pu constater à quel point les idées de solidarité et d'amitié existent encore dans notre société. Nous avons réussi la gageure d'organiser un évènement de grande qualité les 1^{er} et 2 octobre derniers. L'implication de tout le conseil municipal, soutenu par d'autres bénévoles, a permis cette réussite formidable, que nos hôtes nous ont enviée.

Je remercie donc vivement l'ensemble des acteurs. Il nous a semblé important de le relayer dans ces pages car cette association symbolise l'histoire de notre commune, et sa capacité à procurer des moments de joie et de fraternité.

Beaucoup d'évènements se sont déroulés à Montréal-la-Cluse ces derniers mois, nous tâchons de les relater du mieux possible pour votre complète information.

Il me semble opportun de souligner quand même le démarrage des travaux de la mairie. Nous ambitionnons de vous accueillir dans des locaux plus modernes et surtout plus fonctionnels. La salle des mariages et la salle du conseil municipal seront accessibles à l'avenir puisqu'elles seront en RDC. Il est de notre responsabilité de montrer l'exemple en matière d'accessibilité. De même, la construction de la maison de santé pluridisciplinaire a débuté. C'est une nouvelle ère pour notre commune, avec des services de santé fédérés en un seul lieu pour améliorer notablement la prise en charge des patients. Enfin, je ne peux passer sous silence l'élection du Conseil Municipal d'Enfants. C'est l'avenir qui se dessine à Montréal-la-Cluse avec de jeunes enfants de Cm1 et Cm2 très intéressés par leur nouvelle fonction.

Jean-Michel LEYNET a bien voulu être interviewé à l'occasion de cette nouvelle parution. Son engagement au sein des resto du cœur et plus généralement en matière de solidarité, valait une mise en lumière de sa personne mais aussi et surtout de l'association qu'il préside.

Bonne lecture à tous

Jean Deguerrey
Maire
Conseiller départemental de l'Ain

Sommaire

- Page 2 : édito du maire - sommaire
- Pages 4 et 5 : le dossier : Le 50^{ème} anniversaire des Montréal de France
- Page 6 : l'interview
- Page 10 : Rdv à ne pas manquer...
- Page 14 : état civil

Mon Mag', magazine bi-annuel d'informations de la commune de Montréal-la-Cluse.
Directeur de la publication : Jean Deguerrey.
Textes : Commission communication
Photos : Patricia GAUTHIER, Guy BARON, Roger GUILLOT.
Imprimé à 1700 exemplaires,
Imprimerie Antoine (01100 Bellignat) sur papier 100% PEFC.

La fête du 13 juillet : une belle manifestation

Cette manifestation traditionnelle a son public, fidèle et enthousiaste. Elle est organisée par l'équipe du TAM, avec bonne humeur et implication, gages de réussite. Cette année, le thème retenu était celui de l'Inde. Le groupe folklorique a arpenté les rues du vieux Montréal jusqu'au complexe Paradis, puis a animé le repas avec un spectacle de haute tenue. Le traditionnel bal a permis à tous les passionnés de danse de s'en donner à cœur joie.

Une cérémonie du 14 juillet festive et conviviale



Cette année, la cérémonie du 14 juillet a été ponctuée par la remise de plusieurs médailles aux sapeurs pompiers de la commune. Le maire Jean Deguery a salué leur engagement pour la sécurité des habitants au quotidien. Les habitants étaient ensuite invités à rejoindre le parc du château pour partager le verre de l'amitié servi par le conseil municipal.

Tandis que le ciel offrait une accalmie avec de beaux rayons de soleil, trois fanfares de rue venues de Belgique, de Lille et de Grenoble ont animé ce moment

de célébration.

Les pas de danses et chants populaires ont accompagné ces notes musicales jusqu'aux premières averses du début de l'après midi. Une atmosphère de partage et de convivialité a marqué ce moment.

Le pique-nique républicain prévu par la suite a été suivi par quelques irréductibles malgré les orages de l'après midi. Rendez-vous est d'ores et déjà donné l'an prochain !



De nouvelles activités au centre de loisirs



Comme chaque été, le centre de loisirs a été apprécié par nos chères têtes blondes. Plus de 80 enfants de 3 à 11 ans l'ont fréquenté et ont pu donner libre cours à leur imagination, se dépenser, visiter, bref s'amuser ! Marjorie Fremaux, la directrice, et ses collaborateurs avaient concocté un programme attractif.

Mais la véritable innovation de cet été 2016 a consisté à accueillir les adolescents de la commune. Sous l'impulsion de Francky Larue et Morgan Cordeiro, des activités ont été proposées aux jeunes ados, parfois en collaboration avec ceux de nos voisins de Nantua. Ainsi, les jeunes ont fréquenté le lac assidument, mais ils sont aussi allés en Suisse découvrir le parc d'attractions «AQUAPARC» avec ses toboggans à sensations fortes.

Localement, c'est une nouvelle offre de loisirs, qui préfigure d'autres moments forts dans l'année. Ainsi, un séjour au ski est programmé pour cet hiver pendant les vacances. Il est organisé du 27 février au 3 mars 2017 dans la station des Contamines Montjoie. Un séjour vacances d'été est également au programme, ce sera l'occasion de découvrir l'Ardèche et Vallon Pont d'Arc une station estivale phare. Ce sont de belles opportunités de profiter de nos environnements proches et des loisirs qu'ils nous offrent, dans une ambiance de saine camaraderie.

Contact ALSH 3-11 ans : 06 07 41 16 63

Contact ALSH 12-17 ans : 06 79 82 11 74

Dossier : Le 50^{ème} anniversaire des Montréal de France

Comme chaque année, les membres de l'association des « Montréal de France et d'Europe » se sont retrouvés dans l'un des Montréal pour le plus grand plaisir de tous.

Le hasard faisant bien les choses, La commune de Montréal-la-Cluse a eu l'honneur d'accueillir les Montréal de France et d'Europe pour les festivités de leur 50^{ème} anniversaire, les 1^{er} et 2 octobre 2016.

L'occasion de revenir sur l'historique de cette association particulière, dont les frontières ne s'arrêtent pas à celles de la France... Découverte !

Créée le 13 mars 1966, l'association des « Montréal de France et d'Europe » a son siège à la Mairie de l'Aude.

Les communes qui la composent sont :

- Montréal de l'Aude
- Montréal de l'Ardèche
- Montréal du Gers
- Montréal de l'Yonne
- Montréal de la Drome
- Montréal-la-Cluse de l'Ain
- et depuis 2008, Montréal Eifel en Allemagne

L'association a pour but le développement des relations avec les communes portant le nom de Montréal aussi bien dans le domaine culturel, associatif que sportif.

C'est pourquoi, des échanges entre les différents « Montréal de France et d'Europe » ont lieu...

3 voyages au Canada ont d'ailleurs été organisés, le premier en 1979, le second en 1992 pour le 35^{ème} anniversaire de la fondation de Montréal et le troisième en 2006.

Puis en 2008, l'association a compté un membre de plus avec Montréal Eifel en Allemagne qui a accueilli les autres membres à cette occasion dans son beau village.

Mais ces échanges vont au-delà : l'amitié nouée entre adultes a favorisé des passerelles entre enfants des communes.

Alternativement, les élèves de Montréal-la-Cluse se déplacent ou accueillent ceux de Montréal de l'Yonne, pour des rencontres riches d'échanges.

Pour ce 50^{ème} anniversaire, Montréal-la-Cluse se devait être à la hauteur de l'évènement célébré, en s'appuyant sur la participation financière des convives.

Par conséquent, Marie-Noëlle MARRER, Laurent JOURDE et leur équipe ont concocté un beau programme.



Celui-ci a débuté le samedi 1^{er} octobre à 11h00 avec l'accueil, salle Orindis, des 90 participants venus de tous les Montréal.

Après un apéritif de bienvenue et un barbecue champêtre, Les Montréalais de France et d'Europe ont pu découvrir une partie du patrimoine local en flânant au salon de la photo industrielle à Oyonnax, puis visitant ensuite les anciennes glacières de Sylans. En cette fin d'après-midi, le soleil était de retour.

Enfin, la salle Mogador a accueilli un repas gastronomique « spécial 50^{ème} anniversaire » préparé par Fabrice Gand et son équipe et animé par l'orchestre « Crescendo » pour clôturer cette journée bien remplie. Le gâteau d'anniversaire, confectionné par la pâtisserie Debruyère qui portait bien son nom « le Montréal », a été apporté en salle par les danseuses de l'orchestre sous les applaudissements !

Les participants enchantés, ont été conquis par la soirée où régnait joie et bonne humeur. Ils ont particulièrement apprécié l'énergie mise en œuvre par le conseil municipal et les bénévoles pour faire de ce repas un moment convivial inoubliable.

L'Assemblée Générale des Montréal de France s'est tenue le dimanche matin en présence de tous les maires des Montréal et des membres de l'association. Puis, une messe à l'Eglise du vieux Montréal a prolongé la matinée, avec la présence du « Cor Rallye Trompes Oyonnaxien ». Leur prestation a provoqué une émotion toute particulière également palpable lors de la cérémonie au monument aux morts. Ces moments sont incontournables de la vie de l'association.

Mais la partie gastronomique tenant une part importante de cette belle amitié entre montréalais, une tartiflette géante attendait ensuite tous les membres de l'Association avec une nouvelle animation...

Les Maires ont pris la parole et ont procédé aux traditionnels échanges de cadeaux apportés pour l'occasion. Pour conclure ce séjour, certains membres de l'association se sont rendus au bord du lac Genin « petit canada français » pour une balade digestive. Puis, ce fût le moment très émouvant des « au revoir » après ces deux journées de retrouvailles.



Les maires des Montréal se recueillent devant le monument aux morts



Nos convives sont repartis avec des souvenirs plein la tête, et charmés de ce week-end à Montréal-la-Cluse

Monsieur le Maire Jean DEGUERRY a été ravi de cette réussite mais aussi de l'esprit d'équipe dont a fait preuve son conseil municipal et les bénévoles pour la réussite totale du week-end.

Prochaines retrouvailles à Montréal dans la Drôme les 30 septembre et 1^{er} octobre 2017 !

3 questions à... : Jean-Michel LEYNET

Jean Michel Leynet, Dix ans au service des plus démunis.



Originaire de Port, Jean-Michel Leynet choisit avec sa femme Chantal de s'installer à Montréal-La-Cluse en 1973 afin de mener sa vie familiale et professionnelle où il officiera dans les bureaux d'études de Chalon Mégard jusqu'en 2004. En parallèle d'une vie professionnelle bien chargée, il décide de s'engager au Conseil Municipal pour participer « à la vie de la cité ». En tant que conseiller municipal, il s'intéressera plus particulièrement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) où il se sensibilisera aux difficultés économiques et sociales que peuvent rencontrer certains habitants.

En 2004, sonne le glas de la retraite pour Jean-Michel. Actif, il a de l'énergie et du temps disponible. Il continue son engagement au Conseil Municipal*, puis il décide de rejoindre les bénévoles des restos du cœur à Nantua. Il y prendra ses premières responsabilités en 2006 en devenant animateur-responsable du centre de Nantua.

Entretien avec Jean-Michel quelques jours avant la fin de ce bel engagement de plus de dix ans...

Le Mag' : Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre les Restos du Cœur et à prendre les responsabilités du centre de Nantua ?

Mon épouse s'inquiétait beaucoup de mon problème d'occupation à la retraite ! (rires).

Non, plus sérieusement, je ne supporte pas que, des adultes, des enfants ne puissent se nourrir convenablement à notre époque, alors que 25 à 30 % des produits alimentaires consommables sont jetés à la poubelle. Je crois aussi que tout être humain a droit à la dignité. C'est un droit imprescriptible. Ayant baigné dans le monde des actifs, voir des très actifs durant ma vie professionnelle, j'ai décidé de donner mon énergie, et mon temps disponible aux plus démunis... Ces familles, ces personnes qui pour des raisons diverses (séparation, accident, maladie, handicap, perte d'emploi, migration, petite retraite, rupture avec le milieu familial, isolement, etc...) doivent être aidées (aide alimentaire, aide à la personne) pour pouvoir rebondir et se projeter vers l'avenir.

Le Mag' : Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier, votre équipe de bénévoles et vous-même ?

Tout d'abord j'aimerais citer deux chiffres qui donnent un net aperçu de ce que sont les restos du cœur à Nantua. Chaque année c'est 7500 heures de bénévolat cumulés par l'équipe et c'est près de 250 bénéficiaires en hiver où le froid et la neige isolent encore davantage les plus faibles.

En plus de dix ans, malgré les difficultés de la tâche, la lourdeur des cas à affronter, j'ai été un responsable heureux car les bénévoles se sont investis dans les différentes missions des restos du cœur et j'ai découvert de multiples solidarités. Des satisfactions aussi lorsqu'un père de famille seul avec quatre enfants retrouve un emploi, lorsque une personne isolée retrouve goût à la vie, lorsque des adultes, des enfants suivent des cours d'apprentissage de notre langue...

Nos missions en plus des distributions alimentaires hebdomadaires (deux en hiver) sont nombreuses : cours d'apprentissage du français pour les étrangers, aide à la scolarité pour les enfants, cinéma, ateliers créatifs, fête des enfants, atelier cuisine, bibliothèque, vacances pour des familles, micro crédit, boutique de vêtements, récupération de meubles et d'électro-ménager, aide aux migrants en phase de régularisation, aide à la personne dans tous les domaines...

Je suis particulièrement content d'avoir pu mettre en place un partenariat avec certaines enseignes de grande surface qui nous donnent leur surplus alimentaires parfaitement consommables... L'ensemble des boulangeries du secteur ont également joué le jeu en nous donnant leurs invendus de la veille au soir (pain, viennoiseries). C'est une véritable boucle de la solidarité locale, une générosité sans faille.

Par ailleurs des partenariats ont lieu ponctuellement ou périodiquement avec d'autres associations : Emmaüs, Banque Alimentaire, Lyons Club, Solidarité Haut Bugey, Kiwani. Nous travaillons aussi avec les assistantes sociales du secteur ainsi que les CCAS. Toutes ces activités sont possibles grâce aux Maires et aux municipalités de Montréal-La-Cluse et de Nantua qui sont à notre écoute et mettent à notre disposition à titre gracieux des locaux adaptés.

Le Mag' : Vous arrêterez votre présidence dans quelques jours. Qu'est-ce que cette expérience intense vous a apporté sur le plan humain et quel constat dressez-vous aujourd'hui sur la précarité dans le secteur de Nantua ?

La pauvreté n'a malheureusement pas diminué sur le Haut-Bugey, et nous constatons aujourd'hui une recrudescence du nombre de femmes seules avec des enfants souvent en bas âge... C'est un véritable cercle vicieux de la pauvreté pour ces dernières qui, faute de moyens, si elle trouve un emploi ne peuvent faire garder leurs enfants. Nous avons également des personnes âgées très isolées avec de trop petites retraites, des jeunes de moins de 25 ans. Ces dernières années, nous constatons, en plus de l'arrivée de migrants extra-européens, l'arrivée d'immigration économique intra européenne avec par exemple : des portugais, des familles d'origine magrébine ayant la nationalité italienne qui viennent tenter de trouver du travail en France car elles n'en n'ont plus en Italie... Ces personnes ont malheureusement du mal à trouver un emploi dans une situation économique également tendue.

Pour relever le défi de la pauvreté, un responsable d'association caritative n'est rien sans une équipe active et efficace. Cette expérience pleine d'humanité et de solidarité m'a apporté un épanouissement personnel et m'a amené à une conclusion : rien de ce qui est humain ne m'est étranger. Dans un monde de plus en plus empreint d'individualisme, nous avons plus que jamais besoin de solidarité !

* Jean-Michel aura été élu en tant que Conseiller Municipal de Montréal-La-Cluse de 1973 à 2014.

Propos recueillis par Cédric Arduini.

Credit photo : Cédric Arduini.

Les Restos du Cœur de Nantua ?

Les Restos du cœur de Nantua couvrent un large secteur de près de 20 000 habitants autour de Nantua dont la commune de Montréal-La-Cluse. Pour aider/ donner aux Restos du Cœur de Nantua : contacter Monsieur DRAIN au 09 81 63 07 11.

En bref...

L'atelier badminton : une offre sportive et conviviale proposée par l'Espace de Vie Sociale

Depuis septembre, une nouvelle activité a vu le jour à Montréal-la-Cluse. L'équipe de l'espace de vie sociale propose 2 fois par semaine un atelier badminton/volley-ball. Ces séances se déroulent au gymnase du collège, le lundi de 19h à 21h et le mercredi, de 18h à 20h. Elles s'adressent aux adultes, hommes et femmes confondus. Aucun pré-requis sportif n'est exigé, mais il est demandé en revanche de venir avec des chaussures de sport propres et sa bonne humeur ! ces ateliers sont propices à la dépense physique mais aussi et surtout visent à favoriser les échanges entre chacun autour de moments conviviaux. La participation est de 20 € par trimestre, le matériel est fourni. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Francky Larue au 06 79 82 11 74.



Sur le chemin de l'école

La rentrée scolaire s'est faite le jeudi 1^{er} septembre pour les enfants. 67 élèves sont accueillis à l'école maternelle Douglas, 62 à l'école maternelle Tilleuls, et 234 au groupe scolaire.

Concernant les TAP le jour d'intervention a changé entre les deux écoles maternelles : pour cette année scolaire, les TAP ont lieu le lundi à Douglas et le jeudi à Tilleuls. En revanche, les TAP de l'école élémentaire ne sont pas modifiés. Enfin, dans un souci de contribuer à améliorer l'accompagnement scolaire des enfants, un dispositif coordonné par l'Espace de Vie Sociale et financé par la CAF a vu le jour au mois de novembre. Il s'agit du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire. Sa réussite repose sur un travail de coopération entre les enseignants, qui identifient les élèves susceptibles d'être accompagnés et suivent les évolutions, les intervenants de l'EVS (enseignants à la retraite, animateurs, autres...), et les familles qui sont aussi parties prenantes pour favoriser la prise en charge des enfants.



Changement au Conseil Municipal d'Enfants

La 1^{ère} élection du conseil municipal d'enfants s'était tenue en 2014 pour les enfants de CM1 uniquement. Les 15 jeunes élus ont donc conclu leur mandat en juin 2016. Ils ont été accueillis par leurs aînés lors du conseil municipal du 29 juin. A cette occasion, les jeunes élus ont dressé un bilan de leur mandat, avec une grande application. Pour les remercier de leur implication, Jean Deguerri, Patricia Bertrand et Christine Grandclément les ont accueillis pour un dernier moment convivial autour d'un goûter le 26 octobre.

Quelques semaines après la rentrée scolaire, l'équipe municipale et les enseignants se sont lancés dans l'organisation de nouvelles élections. Elles se sont déroulées le 21 novembre à l'école. Forts du vécu de la première expérience, il a été décidé de modifier quelque peu les modalités d'élections : cette année, 19 enfants de CM1



(10) et CM2 (9) ont été élus au lieu de 15. Les enfants de CM2 ne feront qu'une seule année et seront remplacés dans un an par 9 nouveaux élus de CM1. Là encore, c'est avec enthousiasme que les enfants sont allés aux urnes. Les 19 nouveaux conseillers tiendront leur première séance le 16 janvier 2017. Mais avant cela, les jeunes élus et leurs camarades de l'école ont fabriqué entièrement les cartes de Noël pour les bénéficiaires du colis du CCAS. La solidarité est l'un des thèmes retenus par le nouveau CME pour guider ce mandat.

Un dispositif de participation citoyenne pour conforter les solidarités de voisinage

« Mon Mag' 4 » s'en était fait l'écho : les incivilités persistent et s'amplifient même... Afin de lutter contre cette tendance, un partenariat a été noué avec la Gendarmerie Nationale. Il s'agit du dispositif de « participation citoyenne ». Il consiste à l'installation d'une chaîne de vigilance et de diffusion améliorant la prévention de proximité vis-à-vis de tous les habitants et facilitant l'échange d'informations entre la population et les forces de sécurité. Des personnes volontaires et résidentes sur la commune ont été nommées référents afin de faire suivre au quotidien les actions de solidarité de voisinage et d'échange d'information avec la gendarmerie. Cette fonction de référent, assuré en qualité de bénévole et que l'on peut choisir de quitter à tout moment sur simple demande écrite, permet :

- de recueillir auprès des riverains, des informations permettant à la gendarmerie d'orienter plus précisément les services de surveillance mis en œuvre sur la commune,
- de transmettre ces informations à la gendarmerie sous réserve qu'elles respectent les droits individuels fondamentaux et ne revêtent aucun caractère politique, racial, syndical ou religieux,

- de sensibiliser les habitants de la commune à la protection contre les phénomènes de délinquance particuliers, en leur relayant des informations de prévention provenant de la gendarmerie,
- de faciliter, voire organiser des actions de solidarité de voisinage afin de veiller sur les domiciles d'habitants absents ou vulnérables.

Investi d'aucune prérogative de puissance publique, il ne s'agit pas de se substituer aux militaires de la gendarmerie dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance. En revanche, par l'action quotidienne au service de protection des habitants du village, le référent constitue un nouveau maillon d'une chaîne de sécurité élargie et diversifiée, qui s'adapte aux besoins de nos citoyens.

Si ce dispositif ne suffira pas à enrayer les incivilités, il contribuera, la municipalité le souhaite fermement, à retrouver un peu de sérénité dans la commune.



Un chantier citoyen pour accompagner les projets des jeunes de la commune

Au mois de septembre, un groupe de 4 jeunes garçons majeurs issus du secteur Jacques Cartier ont effectué un chantier citoyen. Sous la responsabilité de l'ADSEA et plus particulièrement de l'éducatrice, Cécile Bruneel, ils ont déménagé un vieux bâtiment désaffecté appartenant à la mairie rue des Savoies. Les services techniques municipaux ont mis à dis-

position une benne pour stocker les déchets collectés. Compte-tenu de l'état du bâtiment et de ce qui avait été abandonné à l'intérieur, le chantier n'a pas été simple à conduire. Mais la bonne volonté de chacun des acteurs a permis de tenir les délais. Plutôt que d'être rémunérés, les jeunes ont utilisés le produit de leur engagement pour un projet culturel. Ainsi, fin octobre, ils ont découvert la ville de Londres.



Cette année, les aînés avaient le choix

Cette année, le repas du CCAS s'est déroulé le 19 novembre. Les participants se sont régalez du menu confectionné par Fabrice Gand et son équipe, et ont profité pleinement de l'ambiance musicale assurée par le duo habituel G. Roncin et P. Martin. Ce bon moment témoigne encore du fait que les valeurs de partage, de solidarité et d'amitié ont toute leur place.

Certains ont préféré bénéficier du colis plutôt que du repas. En effet, pour la première fois, le choix était proposé aux personnes du 3^{ème} âge d'opter pour le repas ou pour le colis.



Le complexe sportif Orindis fait peau neuve

Le terrain de foot synthétique a été inauguré le samedi 22 octobre en présence des dirigeants, membres du club, élus et partenaires. A l'issue du traditionnel « coupé de ruban », Jean Deguerri a relaté les grandes lignes du projet.

Le précédent terrain foulé par des centaines d'équipes depuis plusieurs décennies nécessitait une rénovation en profondeur. Il est devenu impraticable en 2013.

Le club de foot, plus grosse association de la commune et lien social certain, connaissait des difficultés. Il s'est alors avéré nécessaire de prévoir une remise en état du stade pour renverser la situation.

Le projet initié par la précédente municipalité a été mis en œuvre en 2014/2015.

Le choix s'est porté sur un terrain synthétique en raison de nombreux avantages sportifs et économiques :

- moins d'entretien,
- pas de tonte,
- pas d'engrais ni pesticides,
- économie d'eau.

Le club en ressent déjà les effets bénéfiques car le nombre de licenciés est passé de 305 à 340 et de grandes manifestations se sont déroulées depuis, tel que le tournoi du conseil départemental en juin dernier.

Il a ensuite été décidé de le protéger en l'isolant par des grillages et vis à vis aussi, des écoles situées à proximité.

Simultanément, les bâtiments attenants ont subi également des améliorations confirmant ainsi un complexe optimum :

- de nouveaux sièges pour la tribune, offerts par la Société MTS,
- une salle Orindis remise en état l'hiver dernier en partie par les employés communaux : plafond, bar, peinture... la rendant ainsi plus fonctionnelle et agréable.

Jean Deguerri n'a pas manqué de rappeler aux nombreux partenaires & sponsors que leur participation financière



était bien utilisée et a tenu à les remercier tout particulièrement ainsi que l'équipe dirigeante et les bénévoles dont l'aide est précieuse. Notre maire a souligné que le football tient une place importante dans le Haut Bugey et les infrastructures dont nous bénéficions favorisent de grandes manifestations. Les équipes qui se déplacent sur notre commune apprécient notre complexe qui est un bel outil pour les futures générations.

Les travaux, aidés financièrement par le conseil départemental, témoignent du soutien apporté au club par la municipalité, qu'elle espère voir en haut de l'affiche en matière de résultats sportifs et de formation des jeunes.

Rdv à ne pas manquer au 1^{er} semestre 2017

Date	Horaire	Lieu	Manifestation	Organisateur
Janvier				
Dimanche 8	Journée	Foyer Paroissial	Goûter des Anciens	SEP
Vendredi 13	20 h	Salle Paradis	Assemblée Générale	Gym Plus
Dimanche 15	Après midi	Clair Midi	Belote	Mélang'Art
Samedi 21	14 h	Salle Paradis + Tir à l'Arc	Tir du Roi	Tir à L'Arc
Dimanche 22	14 h	Mogador	Loto	Aumonerie Les Jeunes de la SEP
Samedi 28	20 h 30	Mogador	Fête pour les Enfants	Sou des Ecoles
Février				
Samedi 4	20 h	Mogador	Bal Vétérans	Vétérans Foot
Samedi 18	20 h	Mogador	Soirée Lasagnes	HBTT
Dimanche 19	12 h	Foyer Paroissial	Choucroute	SEP
Mars				
Vendredi 3	17 h	Orindis	Belote	ASML Foot
Dimanche 5	14 h	Mogador	Loto	Sou des Ecoles
Samedi 18	20 h	Mogador	Soirée	Club de l'Age d'Or
Samedi 25	Journée	Mogador	Fête d'Hiver	Mom et Nous
Avril				
Samedi 1	14 h	Mogador	Carnaval	Sou des Ecoles
Samedi 1	Journée	Four	Vente de Galettes	Tennis
Samedi 8	Journée	Four	Vente de Diots ou Boudins	Chasse
Jeudi 13	Journée	Boulodrome + Mogador	Challenge Benoit	La Boule Sapin
Samedi 15	Journée	Mogador	Surprise	Foot
Samedi 22	Journée	Boulodrome	Eliminatoire 3ème Division	La Boule Sapin
Dimanche 23	Journée	Paradis	Elections	Mairie
Dimanche 23	Après midi	Mogador	Thé dansant	Tennis de Table
Samedi 29	Matin	Four	Galettes	Foot
Dimanche 30	11 h 45	Monument aux Morts	Cérémonie du Souvenir	Mairie
Mai				
Lundi 1	Journée	Boulodrome + Salle Paradis	Challenge Villa	La Boule Sapin
Jeudi 4	Journée	Paradis Tennis	Tournoi Tir à l'Arc	Retraite Sportive
Dimanche 7	Journée	Paradis	Elections	Mairie
Dimanche 7	Journée	Four	Galettes	Tir à l'Arc
Lundi 8	11 h 45	Monument aux Morts	Cérémonie Victoire 8 Mai 1945	Mairie
Samedi 13	Matinée	Paradis Préau	Vente de Poulets	HBTT
Jeudi 18	Journée	Boulodrome	Challenge Paramucchio	La Boule Sapin
Jeudi 25	Journée	Av Québec, Bresse, Rue Musinet, Ville & Av FP de douglas	Grand Prix Cycliste de la Municipalité ???	ECAM
Juin				
Samedi 3	Journée	Orindis	Tournoi U9	Foot
Dimanche 4	Journée	Commune par Quartier	Tournée des Brioches	Les Jeunes de Montréal la Cluse
Samedi 10 et/ou Dimanche 11		Mogador	Représentation Théâtre	L'Atelier
Samedi 10	8 h	Orindis	Festicup	ASML Foot
Du Samedi 10 au 25	Journée	Court de Tennis	Tournoi Jeunes	Tennis
Dimanche 11	Journée	Paradis	Elections	Mairie
Dimanche 11	Journée	Commune par Quartier	Tournée des Brioches	Les Jeunes de Montréal la Cluse
Vendredi 16	19 h	Orindis	Corpo Foot	ASML Foot
Dimanche 18	11 h 45	Monument aux Morts	Cérémonie Appel du 18 Juin 1940	Mairie



Une saint Maurice animée

Cette année les jeunes de Montréal-la-cluse enmenés par leur nouveau bureau renouvelé et rajeuni ont encore animé avec brio la commune sur deux jours. Le vendredi soir, ils ont concoctés le jambon chablis devenu désormais traditionnel ! Les premiers pas de danse des adultes ont démarrés très tôt pour se terminer tard dans la nuit.

Le lendemain place aux plus jeunes qui du haut de leur vingtaine ont endiablés le préau du paradis. Une fête pour tous organisée par des jeunes qui se sont donnés pendant 2 jours. Chapeau les zinzins ! On vous retrouve pour le Téléthon le 3 décembre.

Bienvenus aux nouveaux habitants

Vous venez de vous installer à Montréal-la-Cluse et vous ne connaissez pas encore les services qui sont mis à votre disposition. N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie pour vous signaler. Des informations sur la vie locale sont à votre disposition. Vous pourrez accomplir les démarches nécessaires pour votre abonnement à l'eau potable.

ATTENTION : inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre.

L'extension de la mairie : faciliter l'accès dans un cadre modernisé et plus fonctionnel

Chacun a pu constater le démarrage des travaux de la mairie annexe. Dès le mois d'octobre, le bâtiment existant a été partiellement démoli. Un mur a été conservé pour la qualité de ses arcades, témoignage du passé et trait d'union avec l'avenir. Autour, l'extension est réalisée. Ce nouveau bâtiment permettra de vous accueillir dans de meilleures conditions et s'inscrit en outre résolument vers la modernité. La nouvelle mairie respectera l'obligation faite de permettre l'accessibilité des lieux publics aux Personnes à Mobilité Réduite. La durée du chantier laisse augurer d'une fin de travaux au cours du 1^{er} trimestre 2018.



La police municipale au cœur des habitants

La reconfiguration de la mairie a eu pour conséquence l'implantation de la police municipale dans des nouveaux locaux, 3 avenue Jacques Cartier, bâtiment Les Fresnes. Plus vastes, plus fonctionnels, ces locaux sont aussi plus accessibles de la population.

Vous pouvez contacter la police municipale aux numéros suivants :

- 06 47 13 78 46
- 06 09 36 67 20



La carrière de la rue du Maquis sécurisée



Confrontée à des risques de chutes de pierres provenant de la falaise qui surplombe la rue du Maquis, la municipalité de Montréal-la-Cluse a décidé de réaliser des travaux de sécurisation. L'ONF a procédé à une étude. Les travaux vont consister à purger les falaises de façon à maîtriser le risque de chutes de pierres, et à reconfigurer le merlon. Mais il convient également de conforter cette première tranche par des travaux de génie végétal dont l'objet est de renforcer la fonction naturelle de protection de la forêt afin de diminuer la sollicitation des ouvrages réalisés. Les travaux comprennent :

- l'abattage dirigé des arbres situés en zone d'arrachement en bordure de la griffe d'érosion soit 140 tiges,
- l'abattage dirigé d'une partie des pins dans le reste du peuplement afin de favoriser l'apparition d'un taillis feuillu,
- le débuisage et le débroussaillage du sous-bois sur 2 ha,
- la confection de banquettes sur fascines 90 ml,
- la plantation d'essences feuillues diverses sur et hors des banquettes.

Pour l'ensemble des travaux, la municipalité bénéficie de subventions du département, de l'Etat et des fonds européens, à hauteur de 60%.

Un coup de pouce supplémentaire pour les enfants de CP

Au vu du succès de l'opération en 2015/2016, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Mairie de Montréal-la-Cluse a décidé d'offrir aux élèves de CP et à leur famille, l'abonnement à la bibliothèque municipale, dans le cadre de la politique de lutte contre les difficultés langagières.

Une carte famille leur est délivrée lors d'un passage à la bibliothèque. Elle est valable pour une durée d'un an, à compter de la date d'inscription.



La rue du Maquis se transforme

Il y a un an, « Mon Mag' » avait consacré son dossier au projet urbain du secteur de la Cluse, rue des Savoies et rue du Maquis. Les travaux ont été largement entamés depuis. Le bâtiment de 12 logements impasse du Maquis est en cours de réalisation. Il sera composé de logements mis à la location : 4 T2 en rdc, 8 T3 au 1^{er} étage avec balcons et 4 T3 au 2^{ème} étage avec balcons. Le chantier sera terminé aux alentours du mois de mai 2017.



Par ailleurs, l'ancien bâtiment situé rue du Maquis a été démoli. L'édification du parking va bientôt débuter. Des garages vont être aménagés en rez de chaussée ainsi que des places de parking en aérien. Ces travaux vont donner plus de clarté au secteur. Ils vont favoriser la circulation et le stationnement pour l'accès aux commerces.

Les abords de l'école maternelle des Tilleuls modifiés

Afin de permettre au personnel de l'école et aux parents et de mieux stationner aux abords de l'école, la municipalité a réalisé des travaux d'aménagement. Plusieurs places de parking sont dorénavant matérialisées et l'accès à l'entrée de l'école est sécurisé par l'installation d'une clôture. Ces nouvelles conditions ramèneront, souhaitons-le, un peu plus de tranquillité dans ce secteur et assureront la sécurité des écoliers.



Bienvenue à

Sena-Naz IKRI
Enzo BILLOUD
Lyam DAROIS DEBONO
Nolan DALLEAU
Huseyin MERIC
Aysenur ORAN
Yannick MOREIRA DOS SANTOS
SALDANHA TAVARES
Mehdi JEBARI
Eutimio SANTIAGO GAILLARDON
Hugo ROTH
Wasima AOURAINI BELYOUTI
Houssam KAROUN

Ils se sont dit oui

Charline DEPERRAZ et Thomas NEYRON
Saliah IIALATEN et Ylies TOUITO
Pierrette NEUVILLE et Michel VILLEDIEU
Claire CAVAGNA et Nicolas CHAMAGUINE
Najet ROUKAÏBI et Ahmed LEHARANI
Sabine VASSIEUX et Philippe BUTTIGIEG
Neuza DOS SANTOS et Vitor ANDRADE LANDIM
Nicolas BARON et Varvara GOLOD

Ils nous ont quittés

Michele CAPELLI
Perrine BONNAVENT
née LAZZARI
Marie SAGUES
veuve DEPERRAZ
Marcel CAPELLI
René BLONDEAU
Michel LEPAUX
Jean-Louis PETIT
Odile FEVRE
Michel VACHERESSE
Jean-Louis DEPERRAZ
Thérèse HUMBERT
veuve HUGONNET
Elda SBARAGLIA
veuve MULOTTI
Christian CLERC

En bref...

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Apiculture - Nouveauté 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible)

Numéros utiles

SANTÉ

Médecins

T. Irlès tél. 04 74 76 04 53
P. Lenoble tél. 04 74 76 00 29

Médecin de garde

Tous les soirs : de 18h à 24h
Samedi : de 15h à 18h et de 20h à 24h
Dimanche et jours fériés : de 9h à 12h, de 15h à 18h et de 20h à 24h.
(au niveau des urgences à l'hôpital d'OYONNAX)
tél. 04 74 73 11 66

Pharmacie de garde, numéro unique : 3237

Pharmacie du Québec tél. 04 74 76 15 91
Pharmacie Geiss tél. 04 74 76 06 66

Laboratoire d'analyses médicales

tél. 04 74 76 16 44

Infirmières libérales

E. Guy/S. Cottet tél. 04 74 76 04 87
S. Savre/P. Michel tél. 04 74 76 25 08

Ambulances du Lac

tél. 04 74 76 11 98

Dentistes

Nathalie Dumont tél. 04 74 76 05 78
Jonut-Alin Tecut tél. 04 74 76 15 96

Orthodontiste

Sidney Zeitoun tél. 04 74 76 03 49

Ostéopathe

Nicolas Poncet tél. 09 50 00 92 37
Lola Deguerry tél. 06 73 80 80 63

Pédicure/Podologue

Audrey Chevassus tél. 04 74 76 55 64

Opticien

Nicolas Faure tél. 04 74 76 00 85

Sages-femmes libérales

Françoise Boeglin tél. 06 66 92 44 70
Séverine Guillermin tél. 06 44 10 89 97

Réflexologie plantaire

Magalie Cortinovic tél. 04 74 76 38 42

Clinique Vétérinaire du Lac

Joubert Jean et Pons tél. 04 74 76 27 40

SERVICES, ADMINISTRATIONS

Mairie

Accueil
tél. 04 74 76 08 88
mairie@montreal-lacluse.fr
ATTENTION : à compter du 1er juin 2015, l'accueil de la mairie est fermé le jeudi après-midi

Services techniques

tél. 04 74 76 77 50
mail : mairie.st@montreal-lacluse.fr
fax 04 74 76 29 32

Heures ouverture de la Mairie
du lundi au mercredi de 8h - 12h et 13h30 - 17h30
le jeudi matin de 8h - 12h
le vendredi de 8h-12h et 13h30 - 16h30
Le secrétariat est fermé le samedi

Bibliothèque municipale

Claire Gagnon - tél. 04 74 76 17 92
mail : bibliotheque@montreal-lacluse.fr

RAM

Animatrice : MP Kauffman - tél. 04 74 76 55 90
mail : ram@montreal-lacluse.fr

Multi-Accueil

Directrice : Anne-Lise Bonaz - tél. 04 74 76 02 63
mail : multi-accueil.midi@orange.fr

Police municipale

tél. 06 47 13 78 46
tél. 06 09 36 67 20

Ecoles

Ecole maternelle de Douglas tél. 04 74 76 14 94
Ecole maternelle Les Tilleuls tél. 04 74 76 14 07
Ecole Primaire tél. 04 74 76 10 39

Collège Th. Rosset

tél. 04 74 76 69 20

La Poste

18 Avenue de Bresse tél. 3631

Paroisse

Père Alain Raymond tél. 04 74 76 10 45

ADAPA Nantua

tél. 04 74 75 54 97

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

tél. 3646

Caisse d'Allocations Familiales

tél. 0 810 25 01 10

GrDF/Urgence Sécurité Gaz tél. 0 800 47 33 33

GrDF/Raccordement Gaz Naturel tél. 09 69 36 35 34

ERDF : dépannage 24 H/24 tél. 09 72 67 50 44

Numéros d'URGENCE

Besoin de secours ?
SAPEURS POMPIERS

18

Appel d'urgence

Européen

112

Un Problème de sécurité ou d'ordre public ?

POLICE SECOURS

17

Problème urgent de santé,
besoin de secours médicalisé ?

SAMU

SAMU SOCIAL

15

115

Centre Antipoison de Lyon :

tél. 04 72 11 69 11

Centre Grands brûlés de Lyon :

tél. 04 78 61 89 50

Gendarmerie de Nantua :

tél. 04 74 75 20 22

Ayez le réflexe : www.montreal-lacluse.fr

Joyeuses
fêtes !

